**Références bibliographiques**.

*Implications Philosophiques* applique une politique de tolérance vis-à-vis de styles différents de citations, pourvu qu’ils soient cohérents. En cela, nous suivons la norme ISO 690, dont les détails peuvent être trouvés en suivant ce lien : <https://fr.wikipedia.org/wiki/ISO_690>

Cette norme n’impose pas un ordre ou une mise en forme aux citations, mais exige la présence systématique de certaines informations. La norme propose néanmoins un « ordre » habituel, qui n’est pas contraignant :

1. Nom(s) du/des créateur(s) ;
2. Titre ;
3. Indication de support, si nécessaire ;
4. Édition ;
5. Lieu et éditeur ;
6. Date (peut être déplacée après le nom du créateur si la méthode de citation « auteur-date » est utilisée) ;
7. Titre de publication en série, s'il s'applique ;
8. Numérotation dans la ressource ;
9. Numéro normalisé, s'il s'applique (ISBN, ISSN, DOI, etc.) ;
10. Disponibilité, accès ou information relatives à la localisation ;
11. Informations générales complémentaires

*Implications Philosophiques* étant une revue de philosophie, nous recommandons *a priori* de suivre **l’usage des « notes courantes »**. Selon la page Wikipédia de la norme ISO 690, il s’agit de l’usage suivant :

« Les citations sont faites en indiquant entre parenthèses, entre crochets ou en exposant des numéros renvoyant des notes numérotées en fonction de leur ordre d'apparition dans le texte. Ces notes contiennent des références aux ressources citées. Une même note peut contenir des références à plusieurs ressources. En cas de citation ultérieure d'une ressource citée plus haut dans le texte, une nouvelle note sera créée, avec un nouveau numéro.

Les références complètes des ressources citées sont présentées dans les notes. Si une note renvoie à une ressource citée dans une note précédente, elle peut soit répéter la référence intégrale, soit donner le nom de l'auteur et la référence de la note précédente, en précisant si nécessaire la pagination. »

S’il est fait usage de ce système, la bibliographie de fin d’article n’est pas obligatoire, mais seulement fortement recommandée.

Toutefois, le système dit de « Harvard » est aussi envisageable, ex : (Smith, 1776). Il faut toutefois nécessairement compléter l’article par une bibliographie de fin dans ce cas.

Voici des modèles (indicatifs) de citation :

Prénom Nom, Titre de l’ouvrage ou de la revue, lieu d’édition, éditeur, « collection », date d’édition/le cas échéant le numéro de la revue.

Si on cite une contribution à un ouvrage collectif :

Prénom Nom, « Titre de l’article », in, Prénom Nom (dir.), Titre de l’ouvrage ou de la revue, lieu d’édition, éditeur, « collection », date d’édition, p.1-10.

Dans les notes courantes, on recommande d’utiliser le système Prénom NOM :

Jean-Fabien SPITZ, *La propriété de soi*, Paris, Vrin, 2018.

Dans la bibliographie finale, la liste des références peut épouser le format NOM Prénom. Par exemple (mais d’autres ordres ou ponctuations peuvent être utilisés) :

SPITZ, Jean-Fabien, « John Rawls et la question de la justice sociale », *Études*, 2011, vol. 414, no 1, p. 55-65.

Notes que les références en langue anglais peuvent rester complètement dans leur langue et leur ponctuation d’origine. Ex : Anne BRUNON-ERNST (ed.), “Epilogue: The Panopticon as a Contemporary Icon?”, in *Beyond Foucault, New Perspectives on Bentham’s Panopticon*, Aldershot: Ashgate, 2012.

**Appels de note**

Si la note concerne un mot1 en particulier, l’appel vient après lui.  
Si la note concerne un énoncé, l’appel vient *avant* le point final1.  
« Placé en fin de citation, il vient *après* les guillemets fermants »1.

Placé en fin de citation détachée en exergue et sans guillemets, il vient *après* le point final.1

**Citations**

Les citations doivent être saisies en caractères romains, et non en italique.

Elles sont systématiquement encadrées par des guillemets français « x ».

Les guillemets anglais sont à réserver, dans les articles rédigés en français, aux citations à l’intérieur des citations.

Dans ce cas, il n’y a pas d’espace après les guillemets ouvrants (“) ni avant les guillemets fermants (”).

S’il y a une citation étrangère, l’usage est d’appliquer le code typographique du pays d’origine.

En cas de citation à l’intérieur d’une citation dans un article rédigé en anglais, on utilisera alors les guillemets doubles ouvrants et fermants pour encadrer la citation et les guillemets simples ouvrants et fermants pour encadrer la citation intérieure, sans aucun espace.

Si le dossier comprend des articles en anglais, il faudra respecter le code typographique anglais cité ci-dessus.

Tout comme pour les guillemets anglais, il n’y a alors plus d’espace avant les doubles ponctuations.

Les citations de plus de trois lignes doivent être séparées du corps du texte par un retour à la ligne et former un paragraphe en retrait et de police 11 pt. Dans ce cas, on ne les met pas entre guillemets.

Toute suppression ou coupure, dans une citation, doit être signalée par des crochets […], ainsi que tout commentaire personnel.

**Placement de la ponctuation forte dans les citations :**

« Le point est placé dans les guillemets si la citation est une phrase complète. »

S’il s’agit d’un extrait de phrase, le point vient « après le guillemet fermant ».

**Quelques mots sur les abréviations**

***op. cit*.** Cette abréviation signifie ‘dans l’ouvrage cité’ et ne peut traditionnellement s’employer qu’après un nom d’auteur ou après un titre de chapitre entre guillemets, *et pas après un titre d’ouvrage*. Ce n’est toutefois pas toujours l’usage. On peut donc l’utiliser, ou bien préférer « déjà cité », ou encore, reprendre la version abrégée du titre (ex : Émile Durkheim, *Les formes élémentaires*…, p. 48).   
***cf***., latin *confere*, ‘comparez’, ne doit pas être employée pour *v*. (lat. *vide*, ‘voyez’). Préférez *voir*

Les abréviations ***sq*., *sqq*.,** lat. *sequiturque*, *sequunturque*, signifient ‘et la suivante’, ‘et les suivantes’. On peut leur préférer « et suiv. » pour plus de simplicité.

On écrit plutôt :

-1er, 1ers, 1re, 2e, 9e et non 1ier, 1ère, 2ème, 9ème ;

-chap. et non ch.

-dir. pour le ou les directeurs d’un ouvrage collectif

-etc. et non etc… ;

-vol. pour volume ;

-t. pour tome ;

-coll. pour collection ;

-no pour numéro (et nos pour numéros) ;

-p. pour page comme pour plusieurs pages (on notera p. 65-75 et non pp. 65-75). Notez qu’il n’y a pas d’espace entre le p et le point : p.

-tr. fr. pour traduction française

**Normes et rappels spécifiques pour les recensions:**

Il est nécessaire d'*idenfier* les citations de l'ouvrage recensé. Pour ce faire, veuillez utiliser (p. X) dans le corps du texte, au lieu de faire référence à l'ouvrage en note systématiquement.

Les guillemets à l'intérieur de guillemets français doivent être des guillemets anglais.

L'utilisation des guillemets n'a pas vocation à se substituer aux italiques, qui doivent eux-mêmes être rares, voire absents.